

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 20 (1949)
Heft: 1

Rubrik: Annexes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

B. Rayon d'action des Forces électriques de la Goule.

Commune	Désignation	Nombre
Corgémont	Cernil du Haut	2
	Crêt de Jobert	
Cortébert	Champ de la Charrière	4
	Pierre-Feu, Bois Raiguel	
Courtelary	Petit-Cerneux	14
	Bergerie de Cormoret	
	Petit Bois	
	Montagne de l'Envers	
Cormoret	Plan nord de Chasseral	5
	Montagne de l'Envers	
Villeret	Plan nord de Chasseral	4
	La Tuilerie-Les Raimbœufs	
Renan	La Fauchette	5
	Les Limes du Bas	
Cernier	Les Etohlons	1
	Sur l'Envers des Convers	
La Ferrière	Chaux sur le Crêt	2
	Droit de Renan	
Les Bois	Sur le Crêt	7
	Cerneux de la Pluie	
	Les Aiges	
	Sous le Mont	
Noirmont	Les Fonges	1
Bémont	Chez le Bolé	2
	Grande Fin	
Les Pommerats	Grand Creux	6
	Malnuit	
	Moulin Jeannotat	

Total des fermes raccordées par la Goule 53

Ch. GREUB

ANNEXES

REQUÊTE

*pour l'amélioration de l'horaire des chemins de fer
dans le Jura bernois*

pour la période du 15 mai 1949 au 13 mai 1950.

Moutier, Delémont, le 3 janvier 1949.

A la Direction des chemins de fer du canton de Berne
Berne

par les bons soins de la Préfecture de Moutier.

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance avec satisfaction du projet d'horaire pour la nouvelle période sur la ligne Bienne-Delémont-Bâle, qui prévoit une nouvelle paire de trains directs, que nous demandons depuis longtemps, soit les 211 et 220.

En revanche l'horaire des trains directs internationaux Paris-Berne-Milan appelle quelques remarques, spécialement en ce qui concerne les trains de nuit. Nous constatons avec regret qu'en partant de Paris à 21 h. on arrive à Milan à 15 h. par Bâle et le Gothard, et seulement à 14.05 h. par Delle et le Lötschberg. En sens inverse le départ à Milan est fixé à 16 h. par le Lötschberg et seulement à 16.50 h. par le Gothard pour arriver à Paris le lendemain matin à la même heure, à 9.15 h. Il y a là une anomalie frappante au détriment de la ligne du Lötschberg, qui est pourtant la plus courte. Si l'on n'entreprend pas, dans un avenir prochain, la défense de notre grande transversale bernoise, celle-ci n'aura bientôt plus qu'une valeur symbolique.

A quand la 5^e paire de trains directs Paris-Berne-Milan comme avant la guerre ?

Nous constatons aussi avec peine et surprise que les trains quotidiens de Calais vers la Suisse passeront désormais tous par Lille-Hirson-Strasbourg. Il n'est dès lors plus possible d'établir par ces trains une relation directe par Delle avec Berne et au-delà, comme avant la guerre. Il ne reste plus sur cette voie que les trains saisonniers 256 et 259 pendant 5 ½ mois par an. Il serait indiqué de demander que ces trains saisonniers deviennent réguliers pendant toute l'année et qu'ils soient conduits jusqu'à Milan.

Un fait également regrettable est le déclassement de la ligne La Chaux-de-Fonds-Bienne-Berne au profit de la ligne de Neuchâtel. Il n'existe en effet plus qu'une seule paire de trains vraiment directs par Bienne. La Flèche du Jura, qui a rendu de très grands services pour intensifier le trafic, s'avère maintenant comme une entrave à l'établissement de relations directes entre la capitale et le Jura horloger. Il faut changer de train à Bienne pour l'utiliser et elle n'a pas de 2^e classe. Ce dernier inconvénient devrait et pourrait être supprimé.

La Vallée de Tavannes se sent toujours très isolée, surtout à cause des arrêts trop considérables à Sonceboz. La seule solution logique serait de conduire les trains de Bienne et jusque là.

On a aussi l'impression que la vitesse des trains omnibus pourrait être augmentée et tout particulièrement dans la Vallée de Tavannes et dans le Vallon de Saint-Imier.

Voici maintenant les propositions d'amélioration à apporter au projet d'horaire, en tenant compte des demandes qui nous sont parvenues des diverses régions. Nous nous sommes efforcés de réduire au minimum nos revendications au sujet de nouvelles prestations, eu égard aux difficultés des CFF en ce qui concerne la traction électrique.

Cadre 30 — Bienne-Neuchâtel

1. Arrêt du direct 205 à La Neuveville en lieu et place du 107. Ainsi les voyageurs de La Neuveville et des environs trouveraient à Bienne d'excellentes correspondances pour toutes les directions (Berne, Zurich, Bâle, La Chaux-de-Fonds).
2. Marche quotidienne des trains du dimanche 1533 et 1534.

3. Retardement du 1501 Neuchâtel-Bienne de 10'. Ce train arrive trop tôt à Bienne.

Cadre 31 — Bienne-Delémont-Bâle

4. Arrêt du 215 à Granges-N. et à Moutier, ou introduction d'un omnibus distributeur de Bienne à Moutier, dép. de Bienne vers 15.40 h., arr. à Moutier vers 16.15 h.
5. Arrêt du 145 à Granges-N. et à Moutier. L'arrêt de ce train a toujours existé avant la guerre et nous ne voyons pas pourquoi nous devrions avoir aujourd'hui des relations plus mauvaises qu'avant 1939.
6. Arrêt du 148 à Moutier et à Granges-N. ou établissement de la correspondance à Bienne avec le 218 pour Berne. Ce train également s'est toujours arrêté dans ces localités. Nous ne demandons donc que le rétablissement du statu quo ante.
7. Arrêt du 222 à Laufon. Cet arrêt pourrait être consenti d'autant plus facilement que le 220 emportera presque tous les voyageurs de Bâle, qui se rendent au-delà de Bienne.
8. Retardement du 222 de 10' au départ de Bâle avec arrivée à Bienne à 21.23 h., sous réserve de la suppression des voitures directes pour Lausanne et Genève, et acheminement de la composition sur Berne avec train 450 à rendre quotidien. Depuis l'avancement du train 148, avec dép. de Porrentruy à 16.21 h. déjà, il n'y a plus aucune bonne correspondance le soir, du Jura avec Berne. Or, une telle correspondance est absolument indispensable. Le train 1731 de Delle devrait être retardé de 10' environ et le train 1774 pour Sonceboz de quelques minutes au dép. de Delémont, avec arr. à la même heure à Sonceboz.
9. Avec l'arrêt du 145 à Granges-N. et à Moutier, le train 1947 devrait être retardé de 30', pour relever la correspondance du 127, et établir à Granges-N. la correspondance du train de Zurich 128, s'arrêtant à Granges-S. à 23.37 h. Les deux trains 1947 et 1949 seraient confondus en un seul train et il devrait être possible de le faire circuler 5' après le dép. du 127, en le faisant suivre, au besoin, par l'omnibus de Soleure, le 2999.
10. Correspondance à Bienne du 208, arr. à 10.01 h. avec le 436 pour Berne, dép. à 10.49, en avançant le second de 40'. L'heure d'arrivée à Berne du 436 est des plus mal placées.
11. Correspondance à Bienne du train 445 de Berne avec le 1939 pour Delémont en retardant ce dernier d'environ 30' et en accélérant le 445 avec priorité de croisement à Suberg. Le 1939 arriverait à Delémont vers 19.35 h. La correspondance pour Bâle doit être adaptée en retardant légèrement le 1729 au dép. de Delémont. Les correspondances de Berne pour le Jura-Nord sont absolument insuffisantes en fin d'après-midi et comme il n'est pas possible, semble-t-il, d'établir à Bienne la correspondance du 443 et du 217, la solution proposée en constituerait une autre, très acceptable aussi. On corrigerait de la sorte également la mauvaise marche actuelle du 1939.
12. Introduction d'une nouvelle relation Bienne-Moutier-Bienne au milieu de la matinée, par train omnibus; dép. de Bienne à 9.37 h., arr. à Moutier 10.15 h., dép. de Moutier 10.15 h., arr. à Bienne 10.42 h.

Cadre 37 — Delémont-Delle

13. Marche du train 1730 aussi le dimanche.
14. Contre-partie du précédent: introduction d'un train accéléré le dimanche Porrentruy-Delémont, avec correspondance sur le 222; dép. de Porrentruy vers 20 h., ou 20.10 h. si le 222 est retardé.
15. Retardement, les jours ouvrables seulement, du 1737 de 15' entre Porrentruy et Delémont.

Cadre 38 — Bienne-La Chaux-de-Fonds

16. Marche du 1837 tous les jours de Bienne à La Chaux-de-Fonds.
17. Introduction d'un train omnibus Bienne-Sonceboz pour les abonnés, dép. de Bienne 17.45 h., arr. à Sonceboz vers 18 h.
18. Deux revendications concernant la Flèche du Jura:
 - a) On demande instamment la 2^e classe dans la Flèche.
 - b) Il vaudrait mieux remplacer certaines courses de la Flèche par des trains directs Berne-La Chaux-de-Fonds et utiliser la Flèche sur d'autres parcours, peu chargés, par exemple Bienne-Sonceboz-Moutier ou Bienne-La Neuveville, ou encore La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel.

Cadre 39 — Sonceboz-Delémont

19. Avancement du 1771 et dép. de ce train de Sonceboz à 18.32 h., passage à Moutier vers 19.10 h., arr. à Delémont vers 19.20 h. et retardement du 1770 de 8' au dép. de Moutier pour adapter le croisement.
20. Marche des trains 1744 et 243 également le dimanche.
21. Marche du 1779 également le dimanche soir de Bienne à Malleray.
22. Train tardif de Delémont à Sonceboz-Bienne. Nous nous permettons de rappeler notre suggestion de l'an dernier de diriger le train 1946 par cette ligne plutôt que par Granges, les localités de Granges à Bienne disposant déjà de deux trains après 20 h. entre Granges S. et Bienne.

En recommandant les revendications ci-dessus à votre bienveillante attention, nous vous présentons, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus distinguées.

Au nom de l'Association pour la défense des intérêts du Jura :

Le secrétaire,
René STEINER.

Le président,
Frédéric REUSSER.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. Secrétaire: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier: H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité: Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S. A., Delémont

Abonnement annuel: Fr. 6.— Prix du numéro: Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source